



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Bintou Keita, le 4 mars 2023 à Goma

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Goma par Mme Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Lo] : Bonjour chers journalistes. Bienvenue à la conférence de presse des Nations Unies animée par Mme Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, accompagnée de son adjoint, M. Khassim Diagne. Donc Mme Bintou Keita va s'adresser à vous.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Merci Ndeye Khady. Bonjour Mesdames et Messieurs les journalistes. Nous sommes en mars, mais comme c'est notre première rencontre en 2023, je vous souhaite une très bonne et heureuse année pleine de santé et de succès.

Notre dernière rencontre remonte au 1er juin 2022 ici même à Goma au début de l'offensive de la rébellion du M23. Depuis, beaucoup d'événements douloureux, vécus ensemble, ont eu lieu. L'année 2022 a été tragique pour le peuple congolais et pour la MONUSCO avec la mort de très nombreux civils et de casques bleus. J'exprime, encore une fois, les condoléances de la MONUSCO et du système des Nations Unies à leurs proches. Je tiens également à exprimer ma solidarité aux milliers de personnes déplacées qui vivent dans des conditions très difficiles.

En plus d'être une année difficile pour nous tous, 2022 a aussi été mouvementée et pleine de défis pour la mission. Dans la partie est de la République démocratique du Congo, l'hostilité des groupes armés continue de causer des souffrances terribles aux populations et à déstabiliser cette partie du pays, notamment au Nord-Kivu et dans l'Ituri. Cette situation est également aggravée par les multiples entraves à la mobilité des Casques bleus pour l'accomplissement de leur mandat de protection des civils et de soutien aux Forces de défense et de sécurité congolaises.

Cette conférence de presse qui nous réunit aujourd'hui clos une tournée de six jours dans l'est de la RDC. Je suis venue constater sur le terrain l'impact de la détérioration de la situation sécuritaire sur la vie de centaines de milliers de personnes vulnérables dont des femmes et des enfants. Je suis également venue m'enquérir des voies et moyens de surmonter les défis à la mise en œuvre du mandat de la Mission, en prélude à la visite du Conseil de Sécurité prévue du 9 au 12 mars. Je me suis rendue dans les sites de



Organisation des Nations Unies

déplacés de Bushagara et Mugerwa dans le Nord-Kivu et de Kizonge en Ituri. J'ai rencontré des femmes et des hommes en détresse, mais qui gardent l'espoir. Ils n'ont qu'un souhait : le retour de la paix pour qu'ils puissent retourner chez eux en toute sécurité. C'est notre souhait commun.

Je salue l'action du médiateur de l'Union africaine, le président angolais Joao Lourenco, qui a abouti vendredi à un engagement du M23 à cesser les hostilités dans tout l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) à partir du mardi 7 mars à 12 heures.

J'appelle ce Mouvement rebelle à respecter sans conditions ni tergiversations les termes du communiqué de Luanda du 23 novembre, qui exigent son retrait des zones occupées, l'arrêt de tous combats, la démobilisation de ses combattants, et leur cantonnement au Mont Sabinyo. Je salue la mobilisation des pays de la région pour ramener la paix et la stabilité dans la partie est de la RDC, et notamment les efforts de S.E. Joao Lourenço, président de la République d'Angola, en sa qualité de médiateur désigné par l'Union Africaine et Président de la CIRGL, et de S.E. Uhuru Kenyatta en sa qualité de facilitateur désigné par la Communauté de l'Afrique de l'Est, communauté dont la présidence est en ce moment assurée par le président du Burundi, son Excellence Evariste Ndayishimiye, qui déploie également des efforts diplomatiques intenses pour le règlement de la crise. Je lance un appel pour veiller scrupuleusement au respect du cessez-le feu, convenu à partir du 7 mars, car malgré les engagements pris antérieurement, les violences se sont poursuivies jusqu'à ce jour et ce sont les populations qui en payent toujours le prix. Cela doit cesser impérativement.

Dans leur offensive contre le M23, les FARDC reçoivent le soutien constant de la force de la MONUSCO. Je tiens à le préciser, en réponse aux désinformations multiples sur une supposée inaction de la MONUSCO. Cet appui constant, apporté par la Force de la MONUSCO aux troupes FARDC est multiforme, et va de la planification stratégique à la planification opérationnelle conjointe, en passant par la conduite des patrouilles unilatérales et conjointes, le soutien logistique, le renseignement, les évacuations médicales, l'appui à la mobilité, le partage d'information mais aussi et surtout, le maintien d'une présence robuste par un dispositif dans les zones sous contrôle du M23, dans le but de maintenir une proximité avec les populations civiles et de les protéger en cas de besoin, conformément au pilier prioritaire de notre mandat, qui est la protection de ces populations victimes des violences du M23. Cette liste n'est pas exhaustive, car notre partenariat couvre beaucoup de domaines autres que le soutien opérationnel. Je reconnais cependant qu'il y a parfois un manque de communication de notre part sur tous ces efforts déployés au quotidien, et je tiens à marquer, par cette conférence de presse, la reprise d'une communication plus régulière sur les actions de la MONUSCO.

En Ituri, notre Brigade d'Intervention et nos forces spéciales sont engagées contre l'activisme des groupes armés à travers des patrouilles de dominations destinées à prévenir des attaques. C'est ainsi que depuis février, plusieurs opérations conjointement menées avec les FARDC nous ont permis de réduire drastiquement le nombre de violations contre les civils.



Organisation des Nations Unies

Toutefois, en raison du sentiment anti-MONUSCO, entretenu en partie par une série de campagnes de désinformation et aussi bien au sein des communautés que sur les réseaux sociaux, l'exécution de notre mandat est sérieusement entravée. Malgré les obstacles à notre action, malgré le contexte difficile dans lequel nous évoluons, la MONUSCO demeure engagée aux côtés du gouvernement et du peuple congolais pour asseoir une paix durable dans les provinces encore en butte aux attaques meurtrières des groupes armés.

Dans ce cadre, la MONUSCO poursuit son soutien aux processus politiques en cours, notamment Nairobi et Luanda. Notre mandat, renouvelé pour une année supplémentaire par le Conseil de sécurité avec le consentement de la République démocratique du Congo en décembre, a pour priorités stratégiques la contribution à la Protection des Civils, le soutien au PDDRCS, l'appui à la Réforme du secteur de la sécurité (RSS).

En plus de ces trois axes, la MONUSCO est également mandatée pour apporter un appui logistique dans le cadre du processus électoral. L'année 2023 est aussi celle des élections en République démocratique du Congo, et la MONUSCO va poursuivre ses bons offices et son soutien aux activités de la CENI pour des élections transparentes, crédibles, inclusives, apaisées, tenues dans les délais constitutionnels.

En effet, des élections de qualité favoriseront la stabilité politique et institutionnelle du pays, et permettront donc à la RDC de s'atteler à consolider son développement socio-économique. De telles retombées permettront de bâtir une paix durable et favoriser le retrait responsable et définitif de la Mission.

A la demande de la CENI, déjà, plus de 130 tonnes de matériel pour l'enregistrement des électeurs ont été transportées par la MONUSCO. Il faut noter, à ce propos que notre soutien concerne les trois provinces dans lesquelles la Mission est encore présente : le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri.

Je voudrais aussi dire un mot sur la transition, en vous informant que depuis le 15 novembre, nous sommes engagés avec le gouvernement dans des discussions sur les modalités de la réévaluation du plan de transition. Le processus est en cours, les échanges se poursuivent et nous vous tiendrons informés.

Pour les prochaines étapes, je rappelle que notre soutien et nos bons offices se poursuivront en 2023 pour que les armes cessent de crépiter dans les provinces déjà affectées par une crise humanitaire sans précédent notamment l'Ituri avec plus de 1 500 000, et le Nord-Kivu qui connaît une recrudescence avec 600 000 personnes déplacées supplémentaires depuis mars 2022 et un accès limité des organisations humanitaires pour acheminer l'aide nécessaire aux déplacés. Je saisis cette opportunité pour lancer un appel à tous les belligérants pour permettre l'acheminement, sans entrave, de l'assistance humanitaire.

L'insécurité étant le principal "facteur d'incitation" provoquant le déplacement des populations, je réitère l'appel du Secrétaire général des Nations Unies pour que tous les groupes armés congolais et étrangers



Organisation des Nations Unies

cessent les violences, déposent immédiatement les armes et s'engagent dans les processus respectifs de démobilisation, de désarmement et de réintégration/rapatriement, selon le cas.

Pour terminer, je voudrais souhaiter un excellent mois de mars à toutes celles et ceux qui sont engagés pour faire avancer les droits des femmes et des filles. A cet effet, je voudrais rappeler que l'élargissement de l'espace civique pour la participation des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables à la paix, la sécurité, la construction démocratique et l'état de droit est plus qu'essentiel. Des progrès importants ont été atteints avec le secrétariat de la résolution 2250 (Jeunes, paix et sécurité) à travers un engagement très significatif des jeunes sur les priorités nationales. Cette avancée importante vient renforcer l'élargissement des garanties de participation des femmes arrachées de haute lutte.

Mais nous devons continuer l'engagement pour une jouissance sans entraves des droits et des libertés. J'en appelle à la responsabilité de tous pour le bannissement de toutes les formes d'incitation à la haine, la violence, l'hostilité et les discriminations. Je vous remercie de votre attention.

Porte-parole de la MONUSCO [Ndeye Khady Lo] : On est en mars, on commence par les femmes. (...) Elles n'ont pas de questions. Elles vont en avoir (...). Ok, monsieur, vous vous présentez. Vous dites votre nom, votre organe et vous posez votre question.

Question 1

Papy Okito Teme (Echo d'opinion) : Nous avons beaucoup aujourd'hui, dans les zones où vous êtes passée, Ituri, Sud-Kivu et Nord-Kivu, d'autres missions présentement notamment le HCR, on nous parle peut-être d'ici là de la SADC ; comment vous allez collaborer avec toutes ces missions qui arrivent ? Vous avez vu quand même des déplacés, ici à Nyiragongo. N'en parlons pas. Est-ce que vraiment il y aura... Qu'est-ce que vous pouvez faire pour, ne serait-ce que, toutes ces populations puissent vivre en paix - qui manquent même de l'eau à boire - avec l'assistance de la MONUSCO ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Comme la question avait plusieurs tiroirs, je crois que la vraie question est celle de la coordination entre la Force de la MONUSCO, la Force régionale et... qu'est-ce que vous avez dit ?

Journaliste Papy Okito Teme : La SADC [Communauté de développement d'Afrique australe].

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : La SADC déjà, il faut que nous soyons clairs. Nous avons à l'intérieur de la Force de la MONUSCO la Force d'intervention, la FIB, qui au départ émanait de la SADC mais elle a été intégrée depuis plusieurs années à l'intérieur de la Force onusienne. Donc, en réalité, c'est une collaboration-coordination entre la MONUSCO et la Force régionale et bien évidemment on ne peut pas oublier la coordination et la collaboration et le soutien avec les FARDC puisque, tous, nous nous retrouvons



Organisation des Nations Unies

sur le même champ, le même théâtre d'opérations. Alors je peux vous dire que très clairement, si on suit tous les communiqués qui ont été émis depuis le mois d'avril de l'année 2022, très clairement tout le monde, quelles que soient les instances - la Communauté de l'Afrique de l'Est, la SADC, le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Conseil « Paix et sécurité » de l'Union africaine et même la CIRGL - tout le monde dit une chose : « Il faut que tout le monde sur le même théâtre d'opérations tout le monde ait une plateforme où il y a partage d'informations et il y a une bonne compréhension des délimitations qui permettent de faire en sorte que le travail qui doit être accompli soit accompli de la meilleure manière possible en pensant qu'au centre il y a les populations qui doivent être protégées ».

Journaliste Papy Okito Teme : Et les déplacés ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors les déplacés. Comme je l'ai dit, nous avons plus de 600.000 personnes déplacées rien que dans le Petit-Nord depuis l'année dernière, je crois mars 2022, et pour l'Ituri, nous [en] avons plus de 1.600.000, donc c'est énorme et pour certains de ces déplacés ils sont là, en ce qui concerne la situation dans le Petit-Nord depuis juin 2022, d'autres octobre 2022 et en ce qui concerne ceux qui sont en Ituri, le site de Kizongo, lorsque j'ai parlé avec les personnes, elles m'ont dit [que] c'est depuis 2019 qu'elles sont dans ce site et bien évidemment plus le temps passe, plus c'est difficile, les soutiens s'amenuisent pour des cessations de financement, etc., et le seul souhait c'est de pouvoir retourner dans leur zone d'origine. Mais la sécurité doit être garantie dans ces lieux pour qu'elles puissent y retourner.

Donc maintenant, le plaidoyer majeur qu'il faut faire [je suis désolée, vous me posez une question, je veux y aller un par un et y répondre à fond]. Pour ce qui concerne le plaidoyer qu'il faut faire, c'est vraiment de dire : la cessation justement des activités des groupes armés, ça doit être une réalité parce que c'est le seul élément qui permettra que les gens puissent retourner dans leur zone [respective] indépendamment de l'existence de services majeurs etc., parce que le sentiment profond des gens c'est qu'ils sont dans des conditions qui ne sont pas dignes pour la vie d'un être humain et quand on voit les conditions dans lesquelles les personnes sont, c'est absolument terrible. Donc il faut pouvoir mobiliser des ressources et je crois qu'il faut aussi mobiliser la solidarité à l'interne avant d'aller mobiliser la solidarité internationale.

Question 2

Jeanne Shabani (Mishapi TV) : Ma question, c'est sur les couloirs humanitaires que vous avez évoqués. Comment expliquer que la MONUSCO va accompagner les humanitaires qui, entre guillemets, ne sont pas accessibles dans les zones occupées par le M23 étant donné que c'est la MONUSCO qui doit les sécuriser absolument. C'est la police des humanitaires. Comment vous allez accéder aux zones que la MONUSCO avait quittées jadis et que [il] y a [une] nécessité humanitaire qui exige que vous envoyiez cette aide humanitaire ?



Organisation des Nations Unies

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors je crois que c'est important de se remettre dans le contexte de ce qui s'est passé dans cette zone, en particulier depuis juillet 2022. On a un environnement dans lequel, je le répète, pour mettre en œuvre notre mandat d'accompagnement, que ce soit d'accompagnement aux forces de sécurité ou que ce soit notre mandat d'accompagnement des humanitaires, c'est extrêmement difficile puisque chaque mouvement devient un point de friction, un point de tension avec la population même que nous sommes supposés aider pour avoir accès à l'assistance humanitaire. Et dans ce contexte donc votre question c'est : « Comment la Mission peut aller dans des zones ouvrir le terrain pour que les humanitaires puissent y aller puisque dans le respect des principes humanitaires, normalement, on ne le fait pas ensemble ? ». Il faut juste sécuriser les zones de manière que les humanitaires puissent y aller. Mais je peux vous dire, vous l'observez au quotidien, chaque fois que les corridors [humanitaires] doivent être créés cela prend des négociations extrêmes, très longues, et, pendant ce temps, les populations qui doivent recevoir l'assistance continuent de souffrir. Alors dans le territoire que nous avons, j'ai quelques statistiques à vous donner. Les affrontements qui continuent parce que les affrontements ne se sont jamais arrêtés. Bon, on espère que le 7 mars à douze heures, dernier communiqué, que ça va tenir mais nous avons dans le territoire de Rutshuru près de 90% du territoire qui reste inaccessible. 90 %. Et pour ce qui concerne Beni et Lubero, on est à moins de 30%.

Question 3

Nom inaudible (Télévision belge) : La population dit que, pendant les attaques des groupes rebelles, la MONUSCO reste dans ses casernes. Cette inactivité vous dites que c'est dû à la désinformation. Est-ce que ce n'est pas une réalité l'inactivité de la MONUSCO ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors, je vous laisse avec votre évaluation. Je vous propose de faire le tour de toutes les provinces et de regarder effectivement toutes les populations qui sont protégées en ce moment 24h/24 par les forces de la MONUSCO. La grande question qu'il faut se poser c'est : « Est-ce que toutes les conditions sont réunies systématiquement quand on a l'impression en fait que toutes les forces sont présentes et qu'il n'y a pas de protection, quelles sont les circonstances et les conditions ? » Parce que le langage qui consiste à dire il faut que cela se passe à 100%, moi j'ai été dans le Sud-Kivu, en Ituri et dans plusieurs endroits, je peux vous assurer que quand on me dit quand je suis à Kinshasa que je reçois ces messages qui disent : « Voilà, la MONUSCO était à quelques kilomètres et il ne s'est rien passé ». Je me dis : « Ah, il faut qu'on améliore le taux de réponse, la rapidité de la réponse ». Cela reste vrai mais en même temps, dans l'imaginaire des uns et des autres, deux kilomètres ce n'est rien mais deux kilomètres sans les infrastructures, deux kilomètres où vous n'avez pas de route, où les ponts sont coupés, etc., ça n'a l'air pas loin mais la réalité c'est que c'est loin. Je veux juste dire ça tout en étant consciente que pour la question de la célérité de la réponse c'est ce que nous recherchons et nous regardons comment nous pouvons continuer à améliorer cet aspect de célérité, mais cela va prendre à la fois une amélioration des



Organisation des Nations Unies

infrastructures et dans des zones comme dans le Sud-Kivu par exemple où vous n'avez quasiment rien, c'est très compliqué.

Question 4

Daniel Michombero (journaliste indépendant à Goma) - Madame, j'ai deux petites questions. La première, je veux savoir : 22 ans après, la Mission est là dans le cadre de stabiliser le pays. Souvent votre nez, sous votre bouche, sous vos yeux, les rebelles sont en train de prendre des villages, quitter Bunagana jusqu'à côté ici, à Sake, à Kimoka. Est-ce que ça vous gêne quelque part ? Comment vous vous sentez de voir des petits groupes de rebelles qui continuent à faire plus de 200 km dans une province où vous avez plus de 22.000 Milobs ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Vous permettez. Non, non, pardon. On a dit qu'il faut qu'on mette les faits là où sont les faits. Vous parlez de 22.000 dans une province.

Journaliste Daniel Michombero : Dans un pays.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Non, non, vous avez dit « province ». Donc l'information qui va partir vers l'extérieur c'est 22.000 soldats de la MONUSCO dans une province. Donc s'il vous plaît. Et en plus le chiffre n'est pas correct non plus. Non, non, non, c'est important. Excusez-moi, c'est très important. Parce que, si on n'a pas la bonne information, on fait passer des messages à l'extérieur qui ne correspondent pas à une réalité objective. S'il vous plaît.

Journaliste Daniel Michombero : Restons sur le point de dire que, au moins, les rebelles avancent en présence de la MONUSCO dans la même province. Vous avez répondu, madame. En 2013, cette même force ici a aidé les FARDC à mettre loin de la ville, de la province, le M23, les mêmes groupes qui séjournent... Récemment, vous vous êtes déclaré 'incapables de mettre fin à cette rébellion'.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors, je peux vous arrêter là. Vous avez dit 'incapables'. J'invite tout un chacun à retourner sur ce que j'ai dit au Conseil de sécurité le 29 juin 2022. Prenez le texte, lisez le texte. Le texte ne dit pas que nous sommes incapables. Le texte dit : « Nous sommes dans une situation différente avec le M23 que nous le sommes avec les autres groupes armés ». Dans ce contexte, dans notre rôle d'accompagnement des FARDC, il faut que les membres du Conseil de sécurité se rendent compte qu'il y a une situation préoccupante pour laquelle il faut prendre action. C'est ça en fait et encore une fois je sais que le narratif a été circulé de cette manière mais le texte est public. C'est sur le site du Conseil de sécurité. Allez le regarder. En français, en anglais, ça n'a jamais dit ça. L'interprétation est allée dans ce sens mais ce n'était pas du tout ça. C'est pour dire, vous nous donnez notre mandat pour mettre en œuvre notre mandat. Nous vous disons : « Il y a une situation préoccupante pour laquelle nous attirons votre attention



Organisation des Nations Unies

parce que si rien n'est fait on va se retrouver dans une situation difficile et compliquée ». C'est ça la réalité de ce que je veux répondre à votre narratif de « incapacité à pouvoir répondre ».

Alors, l'autre question, c'est l'avancée du M23 en présence de la Force onusienne. Alors les avancées, nous avons tous à les déplorer. Maintenant, les injonctions qui ont été données au M23, elles ne datent pas d'hier. Nous sommes en mars 2023. Déjà en avril 2022, ce qui devait être fait par le M23 a été clairement notifié, communiqué et passé sur de larges niveaux d'information sur ce qui devait être fait. Ils ont continué malgré tous les dispositifs, tous les forums dans lesquels on leur a demandé ces trois points : cesser les hostilités, désarmer, rentrer dans le P-DDRCS et retourner là d'où vous venez au Mont Sabinyo. Cela a été une constante. Maintenant de dire qu'est-ce que la MONUSCO a fait ? Je vous l'ai dit. La MONUSCO a appuyé les FARDC et je vous ai dit exactement ce en quoi la MONUSCO a appuyé les FARDC. Qu'est-ce que vous voulez que je vous réponde d'autre ?

Question 5

Samuel Arcadius Mutombe (Radio Alpha et Omega FM) : Madame, merci de vous avoir, on ne vous a pas tous les jours. Je vais poser deux questions. Content que vous ayez fait le tour de l'est de la RDC. La première question : pensez-vous que les Nations Unies sont justes dans leur traitement de la guerre en RDC, comparativement à la guerre en Ukraine qui retient l'attention internationale ? Et, pour la deuxième question : je vais reprendre le verbe que vous avez utilisé dans votre narratif de tout à l'heure lorsque vous faisiez l'intervention. Vous avez dit [que vous] "exigez" le respect de la résolution prise à Luanda par le M23 pour qu'il quitte les milieux conquis et rentre au mont Sabinyo. La question est de savoir quels sont vos moyens de pression sachant que le M23 n'était pas présent à Luanda, selon leur communiqué d'alors, à part le président Kagame qui le soutient, selon le gouvernement congolais ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors ! Je me rends compte, quand j'essayais de recadrer la réalité des faits tout à l'heure, que je n'ai pas répondu à la question [de la] FIB par rapport à 2012-2013. Je pense que, là, il faut être très clair : c'est une combinaison d'éléments à la fois militaires - solution militaire - et solutions politique et diplomatique qui ont amené à ce que vous décrivez pour 2012-2013. Je ne sais pas dans quelle langue il faut répéter à plusieurs reprises que la FIB de 2012-2013 a été déployée seulement pour le Petit-Nord. Seulement pour le Petit-Nord ! Avec des moyens, avec des hélicoptères d'attaque, avec de l'artillerie lourde, etc. Et, en plus de cela, il y avait les initiatives de pression aux niveaux politiques et diplomatiques.

La FIB de 2021-2022-2023 - puisqu'il y a eu le Covid qui a mis un petit temps d'arrêt au niveau international des transports d'équipements, etc.-, mais on peut dire que la FIB d'aujourd'hui, c'est le même nombre de soldats, mais pas pour un groupe, [plutôt] pour l'ensemble des groupes armés dont particulièrement ADF, dans le Grand-Nord. Et comme vous le savez, maintenant dans le Grand-Nord, nous avons ADF qui a fait des effets de pendulum pour aller en Ituri, et notamment Irumu. Et maintenant ils sont



Organisation des Nations Unies

en train de remonter du côté de Mambassa. Les moyens qui étaient disponibles en 2012-2013 ne sont pas les mêmes moyens qui existent aujourd'hui, avec la FIB.

Ce que nous avons de différent avec la FIB d'aujourd'hui, après des négociations pour reconfigurer la FIB, ce sont des unités d'intervention rapide (QRF). Nous en avons quatre. Et je peux vous dire que ces quatre unités d'intervention rapide ont été déployées dans le Petit-Nord et ont dépeuplé en fait la lutte contre ADF dans le Grand-Nord, et aussi en Ituri. Et, ça a des conséquences ! Parce que, aujourd'hui, ADF est encore plus sophistiquée dans ses attaques, dans la continuation de ses massacres, parce que les ressources ont été redéployées de ces zones pour la lutte contre M23. Donc, juste pour terminer là-dessus : s'il vous plait, renseignez-vous, retournez aux sources de ce qui s'est passé en 2012-2013. La situation a évolué, ne faites pas de comparaison directe, de 2012-2013 et de l'environnement que nous avons aujourd'hui.

Journaliste Samuel Arcadius Mutombe : Madame, il y a mes [autres] questions.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors, la question de comparaison des réactions au niveau international par rapport à ce qu'il se passe entre la Russie et l'Ukraine et ce qu'il se passe ici. Je préfère ne pas faire de commentaires, si vous permettez. Je vous laisse faire votre propre analyse.

Journaliste Samuel Arcadius Mutombe : Vous avez dit : « Nous exigeons le respect de la résolution de Luanda [par le] M23 ».

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Oui. Parce que, en fait, si on avait eu en avril 2022 le respect de ce qui avait été dit à Nairobi, nous ne nous retrouverions pas dans la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Donc, puisque le 23 novembre, à Luanda, il y a eu ce communiqué de Luanda du 23 novembre qui, en neuf points, dit clairement ce qui doit se passer en termes de cessation des hostilités, de désarmement-démobilisation du M23 et du retour au lieu d'origine, donc Mont Sabinyo, il n'y a pas eu, finalement, de respect de ce communiqué de Luanda depuis le 23 novembre [2022]. Donc, pourquoi j'ai utilisé le terme "exiger", c'est que, d'un côté on a un narratif qui dit "On est dans le processus de Nairobi et de Luanda, on respecte les initiatives régionales", mais la réalité, jusqu'à présent, - et je veux croire que la prochaine étape du 7 mars [2023] sera une étape qui sera réalisée -, c'est qu'on n'a pas vu les actes qui ont été congruents avec le contenu des communiqués.

Question 6

Norbert Muhindula (Journal en ligne Agence Plus) : Madame, la MONUSCO essuie des tirs de la part des rebelles du M23. Et, de l'autre côté, certaines populations vous accusent, à tort ou à travers, que vous collaborez, justement, avec cette même rébellion. Moi, je voudrais savoir quelles relations entretenez-vous justement avec ces rebelles-là ? Est-ce que ce sont vos ennemis ? Est-ce que ce sont



Organisation des Nations Unies

vos amis ? Est-ce que vous gardez la neutralité malgré ces tirs-là ? Et, au-delà de cette petite question-là, je voudrais savoir en plus, madame : comment vous sentez-vous dans votre peau quand on continue à tuer des populations civiles sans défense, et pourtant votre mission est bien précise, vous venez en appui à nos forces de sécurité. Pourtant votre mission est précise, madame ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors, deux choses. D'abord, le cadrage même de ce que vous dites, vous avez déjà fait un jugement. Le jugement est là ! Et la question que je me pose, lorsqu'il y a quelque chose qui arrive, dans n'importe quelle situation, il y a une demande [pour] qu'il y ait des enquêtes qui soient menées. Et que ces enquêtes soient menées sur une base objective, pour toutes les parties, tous ceux qui sont concernés, de manière à asseoir les faits, et à partir des faits tirer les conclusions en termes de rôles et de responsabilités. En principe, c'est comme ça que ça doit se passer. Nous, nous avons très clairement dit, lorsque nous avons eu ces incidents de Kasindi, le 31 juillet [2022] et nous avons aussi vu ce qui s'est passé les 25-26 juillet [2022] à Goma. Nous avons aussi vu ce qui s'est passé à Uvira, je n'ai plus les dates en tête maintenant. Nous avons vu ce qui s'est passé à Butembo. Très clairement, immédiatement, nous avons dit : "Il faut des enquêtes conjointes". Parce qu'une partie, et l'autre partie, ne peut pas juste être dans un dispositif d'enquête, de recherche, d'établissement des faits, pour asseoir la suite de ce qui doit être fait. Et donc, pour moi, je crois que les vindictes populaires, c'est une chose. Mais la réalité d'un partenariat, c'est qu'on regarde qu'est-ce qui s'est passé, ensemble, et on tire les conclusions ensemble. Et, ce qui se passe la plupart du temps, c'est que nous avons déjà des jugements qui sont faits avant d'établir les circonstances de ce qui s'est passé, pour pouvoir tirer les conclusions.

Alors, relations avec le M23. Eh bien, comme je l'ai dit au tout début, je crois que, là aussi, il y a des démarrages de narratifs qui, personnellement, m'interpellent et je me pose beaucoup de questions. Et je ne suis pas la seule qui me pose des questions par rapport à tout ça. Je vois bien que vous essayez de personnaliser en insistant sur "Comment je me sens dans ma peau ?". Je pense que, à un moment donné, c'est d'essayer de culpabiliser, de mettre en mal. Voilà... C'est en faisant cela qu'on aura des solutions. Je ne suis pas sûre que ce soit la meilleure posture. Ça, c'est mon opinion personnelle. Comment est-ce qu'on peut être amis quand on nous demande d'être dans une "relation" de protéger - je dis bien « relation ». Notre mandat, c'est la protection des civils, donc quel que soit le groupe armé qui commet des exactions contre la population civile, je ne vois pas comment est-ce qu'on peut passer de, exactement comme vous l'avez cadré, est-ce qu'ils sont vos amis ou vos ennemis ? A votre avis ? [A] tous les groupes armés, ce que nous demandons c'est qu'ils déposent les armes, qu'ils arrêtent de commettre des exactions contre les populations civiles. Quels que soient les griefs et les motifs pour lesquels ils ont pris les armes.

Question 7

Samy Shamamba (journal Congo 26): (...) Vous avez essayé un peu d'épingler les efforts diplomatiques, je suis très content et flatté de voir les efforts de la MONUSCO... Parce qu'il n'y avait pas communication (...). Mais j'ai une question de curiosité : je prends le volet « élections ». Nous



Organisation des Nations Unies

sommes dans la phase d'enrôlement. J'ai sillonné, pendant une semaine, les centres [d'enregistrement et d'enrôlement] au niveau de Goma, je n'ai pas vu la présence de la MONUSCO. Puisque la MONUSCO a le mandat d'appuyer les institutions [de la RDC], ma question est celle-ci : est-ce que la MONUSCO peut en faire un plaidoyer au gouvernement visant à vous impliquer aussi, parce qu'il y a tellement d'engouement et il y a trop de tiraillements. Je ne sais pas pourquoi la MONUSCO n'est pas présente dans les centres [d'enrôlement].

Précisions de Papy Okito Teme : ...l'appui de la MONUSCO dans le processus électoral...

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors, dans l'appui de la MONUSCO au processus électoral, en mars-avril de l'année dernière, il y a eu le déploiement d'une mission d'évaluation des besoins pour l'assistance électorale. Les conclusions et recommandations de cette mission d'évaluation ont été approuvées par le point focal global, pour l'assistance des Nations Unies aux différents pays qui en font la demande. Le point focal a dit oui. Les Nations Unies vont accompagner la République démocratique du Congo pour le processus électoral. Avec quelques paramètres très spécifiques. Le pays lui-même a dit qu'il allait financer lui-même ses élections. Ça, c'est un, ça a déjà été dit en 2021. Ensuite, la MONUSCO d'aujourd'hui n'est pas la MONUSCO des années antérieures. Puisqu'auparavant la MONUSCO était déployée dans plusieurs provinces [de la RDC] et, entre temps, depuis 2018, en 2021 on s'est retiré du Kasai, en 2022 on s'est retiré du Tanganyika et on vient de complètement boucler notre retrait du Tanganyika le 21 février. On a remis officiellement la base de Bendera à la PNC.

Donc, les paramètres c'est de dire [qu'il] y aura un appui logistique au processus électoral. Mais dans les trois provinces où la MONUSCO est déployée en ce moment. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, les trois provinces où nous sommes en ce moment. Et, les trois provinces d'où nous allons sortir de la RDC. Donc, appui logistique limité à ces trois provinces, mais quand on regarde le processus électoral aux Nations Unies, il n'y a pas simplement [que] la MONUSCO. Ce sont les agences, fonds et programmes des Nations Unies, dont en particulier le PNUD, ONU-FEMMES et d'autres. Pour les paramètres, le PNUD notamment a signé, il y a quelques temps, un document de projet avec la CENI, qui dit très clairement : « Il va y avoir un appui institutionnel à la CENI ». Il y aura un appui pour l'éducation civique, un appui pour la formation, la sensibilisation par rapport à la gestion des contentieux qui proviendraient du processus électoral. Si je ne me trompe, [ce sont] 21 millions de dollars pour couvrir les activités de ce projet. Et, des ressources doivent être déployées pour qu'il y ait effectivement le déploiement de ces interventions.

Aussi, il y a le rôle des bons offices. Le rôle des bons offices, à mon niveau, mais aussi au niveau de toute l'équipe des Nations Unies, c'est de rappeler qu'il y a un certain nombre de principes qui doivent être observés dans un processus électoral que j'ai rappelés : ça doit être apaisé, ça doit être transparent, ça doit être inclusif, etc. Ça, ce sont les principes qui sous-tendent notre appui. Vous me dites : « A Goma, vous



Organisation des Nations Unies

ne voyez pas la MONUSCO. Auprès de qui vous ne voyez pas la MONUSCO ? Juste pour comprendre, hein ? [Rires]

Journaliste Samy Shamamba : Dans les divers centres d'enrôlement.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Pourquoi ? Précisément parce qu'il n'y a pas une division de l'assistance électorale en ce moment [au sein de la MONUSCO]. Il n'y en a pas ! C'est pour cela que je vous ai parlé de ce qui va se passer au sein des Nations Unies avec le PNUD, que je vous ai parlé du rôle des bons offices, qui est au niveau national avec les principes que nous allons rappeler tout le temps, à tous les acteurs, quels qu'ils soient. Et il y a l'appui logistique limité aux provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. Et je vous ai dit dans mes propos lumineux que nous avons déjà transporté, dans notre rôle d'accompagnement, sur le plan logistique, 130 tonnes de matériel et équipement de Goma à Bukavu, à Beni, à Bunia, jusqu'aux antennes de la CENI. Donc, encore une fois, c'est : vous vous rappelez du passé et vous lisez la situation actuelle en regardant dans le rétroviseur. Moi, je vous propose de regarder la situation avec la réalité d'aujourd'hui, dans le contexte d'aujourd'hui. Merci beaucoup.

Question 8

Samuel Abiba (GO FM et Grands Lacs News) : Pour ce mois de la femme, quel message adressez-vous aux femmes déplacées surtout celles qui se font massacrer tous les jours ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Je suis maman et je le dis souvent, je suis maman et je suis aussi grand-mère. Dans ces deux rôles, en tant que femme et en tant que maman et en tant que grand-mère, ça me fend le cœur ce que je vois lorsque je suis au contact de ces personnes déplacées, les femmes, les enfants et les jeunes complètement désœuvrés. Donc par rapport au 8 mars, personnellement je trouve que si c'est pour faire encore des discours je crois que ça m'intéresse peu, ce qui m'intéresse ce qu'on puisse voir une solidarité entre les femmes par rapport aux besoins spécifiques qui sont exprimés par les femmes lorsque nous parlons avec elles. La première c'est par rapport à la faim, donc elles ont faim.

Donc moi j'ai vu dans d'autres circonstances quelqu'un qui a un biscuit, je ne veux pas dire le pays, casse son biscuit en plusieurs petits morceaux pour que chacun puisse avoir quelque chose, même si c'est le peu que nous avons. Deuxièmement, c'est la question de tout ce qui concerne l'hygiène pour les femmes. Je crois que nous avons beaucoup d'associations et je crois qu'il y a des choses que nous pouvons faire sans attendre l'extérieur pour amener des ressources pour pouvoir le faire. Il y a une maman qui m'a vraiment touchée : c'est une vieille maman. En Afrique, en tout cas dans ma culture, quand une vieille maman prend son pagne et fait comme ça (geste de Mme Bintou Keita mimant l'ouverture d'un pagne), ça veut dire que la désespérance a atteint un niveau impensable. Elles nous ont parlé de couvertures, elles ont parlé de l'accès à l'eau, moi je dis pourquoi pas : on a des entreprises qui font de l'eau, et moi je dis pourquoi est-ce que, et



Organisation des Nations Unies

j'ai vu ça dans d'autres contextes, des entreprises privées pourraient aller faire déposer de l'eau minérale pour les personnes en situation de déplacement.

Après, le cri des femmes c'est de dire [qu']il y a beaucoup d'initiatives mais en tant que femmes qui vivons l'expérience au quotidien, nous voudrions bien qu'on nous associe à la résolution des problèmes. Donc, pour le 8 mars, je ne veux pas faire un discours, je veux juste dire, plutôt que de parler, quel geste quotidien on fait de solidarité avec le peu que nous avons chacun d'entre nous pour que cette souffrance puisse être soulagée. Merci beaucoup.